

## Déviations 33/2019

Un aperçu des déviations du **12/08/2019** au **18/08/2019** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
14/08/2019	MER	25/25R	25L/19	1230-1253	Piste 25R non-disponible. Enlèvement de mauvaises herbes autour des edge lights aux croisements avec les taxiways A3 et A5.
18/08/2019	DIM	25/25R,19	25/25R	1001-1302	La demande de trafic excède la capacité offerte par le PRS.
		25R/25R	25/25R	1453-1600	La demande de trafic excède la capacité offerte par le PRS.

**Renseignements fournis à titre indicatif  
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u  
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonde deuldrukklijke toestemming van de Ombudsfierst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel Nationaal

